



ACTUALITÉS DROITS DES FEMMES

Mars 2023

EN ISÈRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

- Une centaine d'évènements recensés par la DDFE
- De nombreuses thématiques abordées : socialisation genrée, égalité professionnelle, culture de l'égalité, sexisme ordinaire, consentement, santé, visibilité des femmes dans l'histoire et la culture

Le Préfet s'est mobilisé sur plusieurs manifestations :

- des discussions chez POMA autour de l'égalité professionnelle et salariale avec les organisations professionnelles d'employeurs (MEDEF, CPME, UDIMEC) et la CCI
- Forum de l'emploi et de l'entrepreneuriat organisé au Stade des Alpes par la DDFE, Pôle Emploi et la Métropole de Grenoble
- la remise des trophées des "Marianne de la Parité" a été organisé dans les salons de la Préfecture, en lien avec les associations AFEI et Elles aussi

Les sous-Préfètes, Mesdames Gadou et Cencic, ont participé aux évènements organisés respectivement au Lycée Cartan à la Tour du Pin et au Lycée Buisson à Voiron autour de la mixité des métiers

Merci à tous pour votre mobilisation !

PROSTITUTION DES MINEURS

Les travaux se poursuivent sur la lutte contre la prostitution des mineurs, avec plusieurs outils développés :

- un projet de protocole relatif aux fugues et disparitions de mineurs à risque ou en situations de prostitution ;
- la mise en place d'une cellule de suivi et de traitement des situations

LABELLISATION EGALITE FILLES-GARCONS

10 évènements labellisés en Isère :

- Huit de niveau 1 : les collèges Anne Franck, Belledonne, Le Massegu ; les lycées professionnels Ferdinand Buisson, Louise Michel, Pravaz, ainsi que l'École des pupilles de l'air et le lycée général la Matheysine
- Deux de niveau 2 : le collège Marcel Mariotte et le lycée professionnel Guynemer

Résultats révélés le 8 mars par la Rectrice. Plus d'info sur le site du Rectorat

MARIAGES FORCÉS

En France : au moins 200 000 femmes sont menacées ou victimes de mariage forcé, selon un rapport du Ministère de l'Intérieur et du GAMS publié en 2021. Ces mariages sont interdits en France et constituent des violences à l'encontre des principes de liberté et d'égalité. Les conséquences d'un mariage forcé sont graves.

Le **réseau mariage forcé 38** accompagne toute personne, professionnel.le et/ou victime sur le territoire isérois. Il s'agit d'un lieu de ressource pour vous accompagner face à ce type de situations.

Pour contacter le réseau Mariage Forcé Isérois : 06.45.22.65.51. Partagez l'info !

DISPOSITIF ANGELA

Des réflexions sont en cours pour la mise en place du dispositif "demandez Angela" sur le territoire de l'agglomération grenobloise. Ce dispositif prévoit la création de lieux sûrs dans lesquelles les femmes harcelées ou se sentant en danger pourront trouver refuge.

La Ville de Grenoble s'est déjà engagée dans la démarche en publiant un AAP le 8 mars : Appel à projet Angela : protocole de formation des personnels d'établissements festifs - Vie associative (grenoble.fr)

ART : PATRIARCHIE MAGAZINE

Créées par Pauline Rochette, ces illustrations satirico-féministes dénoncent et tournent en dérision les codes des magazines féminins. Après avoir été exposé à la Capsule du 13 février au 13 mars, les couvertures de magazines pourront être découvertes le 17 mars au 17 avril au Café Rosa à Lyon.

EDITATHON FEMMES ET SCIENCES

7ème editathon femmes & sciences organisé par la Casemate le 16 mars : 50 pages Wikipédia éditées (dont 34 biographies), 21 portraits (dessins) créés par les étudiants de Brassart, versés dans Wikimedia commons et associés à des biographies, un podcast réalisé en amont, des open badges bientôt délivrés.

MARCHE "PLUS FORTES ENSEMBLE" :

4 jours de marche de La Tour du Pin à Morestel pour soutenir la lutte contre les violences conjugales avec des animations dans chaque commune pour alerter, sensibiliser, informer (du 29 mars au 1er avril)

L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN FRANCE

INSTITUTIONNEL

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL : RETOUR SUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DU 8 FÉVRIER

Présidé par Madame Isabelle LONVIS-ROME, le comité de suivi de la loi du 13 avril 2016 qui prévoit la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées s'est réuni le 8 février dernier. La présentation des résultats de l'enquête sur les PSP par le SDFE a été suivie d'un état des lieux et d'une discussion concernant les points à améliorer.

La ministre a également indiqué avoir transmis un courrier à destination des préfets afin de leur rappeler l'obligation légale de mettre en place une commission et de l'animer. En ce sens, un vademecum leur seront transmis dans lequel figurera un rappel de la loi et un état des lieux de la jurisprudence relatif aux refus d'entrée en PSP.

Par ailleurs, le deuxième volet de l'évaluation du déploiement de la loi du 16 avril 2016 à Limoges, Marseille, Nantes et Toulouse réalisée par deux sociologues est désormais accessible sur le site de la Fondation Scelles.

La ministre a également communiqué au sujet de l'appel à projets régional issu de l'AGRASC 2023.

LE CALENDRIER DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Dans le cadre de la journée du 8 mars, le conseil de l'Europe a mis en ligne le calendrier de l'égalité de genre sur la page d'accueil du site de l'égalité de genre. Ce calendrier recense l'ensemble des dates clés des événements historiques relatifs à l'égalité de genre et des droits des femmes. Il est possible d'ajouter de nouvelles dates via un formulaire disponible sur le site.

LANCEMENT DU PACK "NOUVEAU DÉPART"

Madame la ministre Isabelle LONVIS-ROME a lancé le Pack Nouveau Départ le 3 mars dans le Val d'Oise. Il s'agit du premier territoire pilote avant que le dispositif soit progressivement déployé.

Annoncé par la Première ministre le 2 septembre dernier, et par le président de la République le 25 novembre à Dijon, l'enjeu du Pack Nouveau Départ est d'apporter une réponse coordonnée, rapide et individualisée aux besoins des victimes de violences conjugales. Cela permettra de lever un maximum d'obstacles à leur départ et de faciliter la séparation du conjoint violent.

Le Val d'Oise sera accompagné de façon renforcée par la Délégation Interministérielle à la Transformation publique pendant 12 semaines. Cela permettra de travailler avec l'ensemble des acteurs de terrain et de définir précisément les conditions de réussite du Pack Nouveau Départ en s'adaptant aux spécificités du territoire.

Le Pack nouveau départ sera déployé dans quatre autres territoires pilotes en 2023. Il sera ensuite élargi à la France entière.

INÉGALITÉS DE GENRE, CRISE CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les femmes sont un des publics les plus vulnérables face au réchauffement climatique. Le 14 mars, le Conseil économique, social et environnemental a adopté en séance plénière son avis intitulé « Inégalités de genre, crise climatique, et transition écologique ». 26 mesures formulées autour de 6 axes sont préconisées afin de résorber les injustices environnementales dont elles sont l'objet.

A retrouver ici : Avis "Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique" le CESE a adopté son avis | Le Conseil économique social et environnemental

PUBLICATIONS

SERVICES PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP) : LA LUTTE CONTRE LA RÉCIDIVE MISE À L'ÉPREUVE

Dans le cadre du rapport d'information du 15 février 2023, la commission des lois du Sénat a communiqué dix recommandations structurées en deux axes à destination des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) :

- Poursuivre l'investissement dans les SPIP en veillant à garantir la pluridisciplinarité des équipes.
- Renforcer les liens avec les acteurs du monde judiciaire et les partenaires extérieurs.

Il a été possible d'observer que des tensions existaient entre le SPIP et les associations socio-judiciaires en raison des missions similaires qui peuvent leur être attribuées. Dans l'objectif de consolider la confiance entre les acteurs, il est préconisé de mettre en place un dialogue régulier afin de possiblement déboucher sur une charte et l'octroi d'habilitation.

FEMMES DES QUARTIERS POPULAIRES : LES OUBLIÉES DE LA SANTÉ

Le 76ème numéro des *cahiers du développement social urbain* porte sur les problématiques de santé par ailleurs invisibilisées que connaissent les femmes résidant dans les quartiers populaires et propose des réponses pour remédier à ces inégalités d'accès aux soins.

LE DOSSIER-GUIDE 2023 SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Le dossier-guide 2023 sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (en PJ) contenant la mise à jour de la nouvelle réglementation par le ministère de la santé a été publié.

L'ÉGALITÉ DANS LA POCHE - CHIFFRES-CLÉS

Vous trouverez en PJ la fiche pratique "L'Égalité dans la poche". Une version papier, en format flyer 4 volets, sera également disponible auprès de la DDFE.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA CONVENTION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS, LES FEMMES ET LES HOMMES, DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF 2019-2024

Le 15 février 2023 s'est déroulé le premier comité de pilotage de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, co-présidé par le service des droits des femmes et de l'égalité, de la DGCS et de la Direction générale de l'enseignement scolaire. L'ensemble des ministères signataires étaient présents, soit le Ministère des Armées, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes). Trois objectifs ont été identifiés :

- Donner une nouvelle dynamique à la gouvernance de la Convention;
- Dresser pour chacun des ministères signataires, un bilan des avancées des mesures et de leur déploiement aux niveaux national et territorial;
- Donner encore davantage de cohérence aux projets menés conjointement par les ministères signataires;

Ce comité se réunira une nouvelle fois dans le courant de l'année 2023, et a pour projet de mettre en place des groupes de travail thématiques ainsi que des rencontres inter réseaux en présence des associations nationales et locales.

PROMOTIONS DES DROITS ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

LOI CRÉANT UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

La loi n°2023-140 du 28 février 2023 prévoit une **aide financière pour les victimes de violences conjugales**, afin qu'elles puissent se mettre plus rapidement à l'abri.

Afin de bénéficier de cette aide, les violences doivent être attestées par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales, un dépôt de plainte ou un signalement adressé au procureur de la République. Cette aide universelle peut prendre la forme d'un prêt sans intérêt ou d'un don dépendamment de la présence ou non d'enfants ainsi que de la situation financière et sociale de la personne concernée.

Les services de police ont pour devoir de tenir informer les victimes de cette aide. La demande se fera lors du dépôt de plainte ou signalement au Parquet et sera alors transmise à la caisse d'allocations familiales (CAF) ou à la caisse de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Le montant de cette aide variera en fonction des besoins de la personne, et sera versée entre trois et cinq jours ouvrés. Le remboursement de cette aide, dans le cas où il s'agit d'un prêt, pourra être à la charge du partenaire violent si ce dernier est reconnu coupable.

SANTÉ DES FEMMES : L'ENDOMÉTRIOSE

Le n°2032 de la revue « Semaine Sociale Lamy » du 6 février 2023 interroge les conséquences de l'endométriose dans le parcours professionnel des personnes qui en sont atteintes. Il est mis en lumière que si l'endométriose est un problème de santé publique, il s'agit également d'un enjeu de santé au travail, qui a des incidences importantes sur les conditions de travail. Par conséquent, il est préconisé que cette maladie soit davantage prise en considération par le législateur, qu'un suivi médical renforcé des personnes diagnostiquées soit mis en place et que les reconversions professionnelles soient facilitées.

LANCEMENT DU VAN ITINÉRANT « EN VOITURE NINA ET SIMON.E.S » DANS LE MORBIHAN

Le 30 janvier 2023, le département du Morbihan a inauguré le van « En voiture, Nina et Simon.e.s », une démarche « d'aller-vers » afin de pouvoir atteindre les personnes les plus isolées, notamment dans les zones rurales. Ce dispositif itinérant anonyme et gratuit se déplace dans les 13 communes de Questembert. Il vise à écouter, informer et guider les personnes vers les structures les plus adaptées par rapport à leurs besoins.

MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES : VIDÉOS EN 3D PORTANT SUR LES DIFFÉRENTES FORMES DE MUTILATIONS ET LEUR RÉPARATION

Dans le cadre de la journée de lutte contre les mutilations sexuelles et féminines le 6 février dernier, la fédération nationale du GAMS a fait la présentation de trois vidéos en 3D au sujet des différentes formes de mutilations sexuelles et féminines et des réparations.

Plus d'info : Accueil - Fédération GAMS (federationgams.org)